



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-64100>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-64100**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune d'Yvetot

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21760758900017

**Ville** : YVETOT

**Code postal** : 76190

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 76

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1659457>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025-17

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Laëtitia Grabka

**Numéro de téléphone du contact** : +33 232704771

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 07/07/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non  
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non  
**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Location, installation, maintenance et dépose d'une patinoire mobile

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 92610000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** &lt;br/&gt;Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.&lt;br/&gt;Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.&lt;br/&gt;Location, installation, maintenance et dépose d'une patinoire mobile pour la période des fêtes de fin d'année 2025 et éventuellement 2026 sur la place de l'Hôtel de Ville&lt;br/&gt;

**Lieu principal d'exécution du marché :** Place de l'Hôtel de Ville 76190 - YVETOT

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes : PSE 1 : Système de gestion des flux permettant de contrôler le temps La description de la PSE 1 figure à l'art. 8.1 du CCTP. Cette PSE sera prise en compte lors de l'analyse comparative des offres. Le candidat devra détaillé le contenu de cette PSE dans son mémoire technique. Un premier classement sera effectué en tenant compte de "l'offre de base" en fonction des critères de jugement définis préalablement. Un second classement sera établi en tenant compte de "l'offre de base + PSE1". Le pouvoir adjudicateur est libre de choisir ou non de retenir la PSE 1. PSE 2 Proposition et mise en oeuvre d'un programme d'animations La description de la PSE 2 figure à l'art. 8.2 du CCTP. Cette PSE sera prise en compte l'offre de l'analyse comparative des offres. Le candidat devra détaillé le contenu de cette PSE dans son mémoire technique. Un premier classement sera effectué en tenant compte de "l'offre de base" en fonction des critères de jugement définis préalablement. Un second classement sera établi en tenant compte de "l'offre de base + PSE2" et un troisième classement comprenant "l'offre de base + PSE1+ PSE2". Le pouvoir adjudicateur est libre de choisir ou non de retenir la PSE 1, la PSE 2 ou aucune PSE. L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 06/06/2025